

8^{èmes} RENCONTRES DE DANSE CONTEMPORAINE

« CONCOURS ROSALIA CHLADEK »

pour danseurs amateurs et semi-professionnels

sous la haute présidence de Madame Wilfride PIOLLET, danseuse étoile de l'Opéra de Paris



Saint-Cloud, le 8 septembre 2010

Madame, Monsieur,

L'association GERMA organise les 8^{èmes} rencontres de danse contemporaine de la ville de Saint-Cloud.

La **SELECTION** est prévue le **dimanche 23 janvier 2011** au théâtre « Les 3 Pierrots », 6 rue du Mont-Valérien à Saint-Cloud.

A l'issue de cette sélection, 6 groupes seront retenus par le jury et seront invités pour la finale le **dimanche 6 mars 2011**.

La 2^{ème} partie du **SPECTACLE** sera assurée par la compagnie professionnelle Angelin Preljocaj.

Les lauréats de ce concours seront accueillis pour les spectacles sauvages au studio « Le Regard du Cygne », 210 rue de Belleville 75020 à Paris.

Les prix décernés par le jury seront offerts par la Ville de Saint-Cloud, le Forum Culturel Autrichien, le Conservatoire et l'ECLA, ainsi que le prix du public en présence d'un huissier de justice : **1er prix 1000€**

En espérant retenir votre attention pour cette manifestation, vous trouverez ci-joint le règlement technique et la fiche d'inscription à retourner impérativement avant le **15 décembre 2010**.

Cordialement.

Nicole SENECHAUT

Association GERMA 45, rue du Val d'Or 92210 SAINT-CLOUD

Tél : 01 46 02 46 47 portable : 06 83 26 13 67

email : associationgerma@yahoo.fr

site germa : <http://germa.ouvaton.org/>



forum culturel autrichien^{par}



RÈGLEMENT TECHNIQUE

Sélection : **le 23 janvier 2011** Finale : **le 6 mars 2011**

CONDITIONS DE PARTICIPATION A LA SELECTION

Le concours est ouvert aux jeunes danseurs de 16 ans et plus.

1. Le temps de chaque passage est fixé à : 3 à 5 mn pour les Solos et Duos
8 à 10 mn pour les Groupes (3 à 8 danseurs).
2. La sélection aura lieu sur la scène du théâtre « Les 3 Pierrots » (13m d'ouverture - 10m de profondeur) devant le jury constitué de professionnels de la danse. La sélection se déroule à huis clos.
3. Les décors ne sont pas conseillés et ne seront pas admis si le temps de montage et de démontage excède 1 minute. De même il ne sera pas possible d'utiliser des matériaux nécessitant un nettoyage (poudre, eau, talc, confettis...).
4. L'utilisation de vidéo dans votre chorégraphie ne sera pas autorisée.
5. La présence de musiciens (2 maximum) dans votre chorégraphie sera acceptée. Vous devez le signaler dans la fiche d'inscription et nous faire part de vos besoins de sonorisation (attention nous ne fournissons pas de liaison HF).
6. Pour la sélection, vous établirez avec la régie lors de votre répétition une intensité d'état lumineux (Plein feu), un top de démarrage et un top de fin. Il n'y aura pas de changement lumineux durant la chorégraphie.
7. Les répétitions pour la sélection se dérouleront **vendredi 21 et samedi 22 janvier 2011**. Chaque groupe aura 20 minutes le plateau. L'horaire de répétition de votre groupe sera défini par les organisateurs et communiqué par courrier ou par mail. Il ne pourra en aucun cas être modifié.
8. L'ordre de passage pour la journée des sélections sera défini par les organisateurs et communiqué par courrier ou par mail. Il ne pourra en aucun cas être modifié.
9. Chaque groupe devra être représenté par un responsable.
10. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte et de vol.
11. La participation au Concours Rosalia CHLADEK implique le respect de ce règlement sous peine d'élimination.

DROIT DE PARTICIPATION

IMPERATIF avant toute inscription définitive

Fiche d'inscription lisible et dûment remplie,
à retourner impérativement avant le **15 décembre 2010**. AVEC :

1. Le CV de la Compagnie.
2. Un certificat médical pour chaque danseur de non contre-indication à la pratique de la danse valable pour l'année en cours.
3. Une assurance (civile, scolaire ou licence de danse) pour chaque danseur ou la compagnie.
4. Une autorisation parentale pour les mineurs.
5. Un chèque bancaire de 55€ par groupe et 35€ par solo et duo pour frais de dossier.
6. Un chèque de caution de 40€, rendu le jour des sélections.
7. 2 enveloppes format A5 et 2 timbres.
8. Le jour de la répétition, vous devrez vous munir de l'enregistrement de la musique de votre chorégraphie sur **2 CD mentionnant uniquement le titre de la chorégraphie** (mini disc accepté).
9. **TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ.**

PENALITES

1. En cas de désistement sans motif, le droit d'engagement n'est pas restitué (caution et inscription).
2. En cas de comportement discourtois vis à vis des autres participants, organisateurs ou membres du jury, la sélection de ces compagnies sera suspendue.
3. En cas de dépassement de la durée imposée, la compagnie ne pourra pas être sélectionnée.

Rappel :

Devant la participation importante des danseurs, nous sommes obligés de respecter scrupuleusement les horaires le jour des répétitions.

Si vous ne pouvez pas être présent à la répétition, nous vous demandons de nous envoyer vos CD par courrier.



Association GERMA 45, rue du Val d'Or 92210 – SAINT-CLOUD

tél/fax : 01 46 02 46 47 port : 06 83 26 13 67

email : associationgerma@yahoo.fr site: <http://germa.ouvaton.org/>

Fiche d'inscription

Très lisiblement SVP (en majuscule)

Type de structure :

Association Loi 1901

Conservatoire

Cours privé

Contact :

Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Portable :

E-mail :

NOM de la COMPAGNIE :

Titre la Chorégraphie : Durée :

Titre de la musique

Nom du compositeur :

Nom du musicien live et type d'instrument :

SOLO :

DUO :

GROUPE (nombre) :

Nom des danseurs	Date naissance	Nom des danseurs	Date de naissance

Nom du Chorégraphe :

Nom de la personne pour l'encadrement :

Argument :

.....

.....

.....

.....

La Chorégraphie est-elle déposée à la SACD : OUI NON

Lu et approuvé :

Date :

Signature du responsable :